

Arrêté N°2025-366

La Présidente de l'Université Lyon 2,

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L712-2 et R335-5,
Vu le Code du travail, et notamment les articles L6411-1, L6412-3, R6412-1 à -6, D6412-6 et
suivant.

Vu l'arrêté 2025-354 du 22/08/2025, portant composition du jury de VAE du Master
Administration public – management public,

Arrête :

Article 1 : Le jury de validation des acquis de l'expérience relatif au Master
administration pique – management public susvisé, est modifié ainsi qu'il suit :

remplacement, dans la rubrique « président » de Marie-Odile NICOUD par Christophe
CHABROT, mcf hdr.

Article 2 : Le présent arrêté prend effet à sa date de signature.

Fait à Lyon, le 04/09/2025

La Présidente,

Isabelle von Bueltzingsloewen



COMPOSITION DU JURY DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Année universitaire 2024/2025

MASTER ADMINISTRATION PUBLIQUE - MANAGEMENT PUBLIC

	Nom, prénom	Qualité :
Président du jury	CHABRIER Loïc	mcf
Enseignant-chercheur	DEVILLERS Hugo	mcf
Professionnel	PERLET Sandy	Responsable RH Office National des Forêts



Université Lumière Lyon2 - SCFC/VAE - annexe arrêté 2025-366

Année universitaire 2024/2025